



**LE SOUVENIR FRANÇAIS**  
**Association Nationale Reconnue d'Utilité Publique**

Lieutenant-Colonel (H) Jean-Claude RIERA  
Président du Comité de Saint-Maixent l'École  
3 Promenade des Tilleuls  
79400 Saint-Maixent L'École  
05 49 05 34 10  
jean-clauderiera@orange.fr

Saint Maixent l'École, le 24 février 2022

Chers adhérents, chers amis,

J'espère que cette lettre vous trouvera, ainsi que vos proches, en bonne santé et que le variant actuel du Covid a épargné le plus grand nombre d'entre vous.

En ce début d'année, je tiens à vous donner quelques informations :

**I. Le site internet: <http://souvenir-francais-79.fr/>**

Vous pouvez consulter le site du Souvenir Français de la Délégation des Deux-Sèvres. Vous y trouverez les missions principales de notre association mais également des nouvelles de l'ensemble des Comités du département, dont le vôtre. N'hésitez pas à le faire découvrir à vos proches et amis.

**II. Les nouvelles règles financières pour les cotisations, rappel :**

Dans la deuxième pièce jointe, se trouve l'appel à cotisation pour l'année 2022 dont le siège du Souvenir Français à Paris a établi les nouvelles modalités, à savoir :

**a) Cotisation inchangée :**

Membre titulaire : à partir de 10,00 € ;  
Membre bienfaiteur : à partir de 50,00 € ;  
Groupement affilié : 20,00 €.

**b) Nouvelles modalités :**

La revue passe à 10,00 € (vous en recevez 4 dans l'année) ;  
Le reçu fiscal ne sera fourni qu'à partir de 20,00 € (hors revue)

**c) Important :**

Pour faciliter le travail du bureau, pensez à nous envoyer vos cotisations dès réception de cet appel. Merci. (Si vous êtes à jour dans le règlement de vos cotisations, vous n'êtes, bien évidemment, pas concerné. En cas de doute, posez-nous la question).

**III. Les futures élections, pour le Comité :**

En application des statuts de notre association, le comité doit organiser des élections destinées à élire le bureau qui devra le gérer et l'animer dans le futur. Seuls les adhérents à jour de cotisation pourront voter. Elles se dérouleront en mai prochain. La date, le lieu, les modalités vous seront communiquées ultérieurement.

**IV. Le point sur les tombes en déshérence :**

N'oubliez pas de nous signaler les tombes de soldats Morts pour la France qui vous semblent abandonnées.

D'ores et déjà, je vous remercie pour votre soutien, passé et futur. Bien cordialement.

**Jean-Claude RIERA**